

# HERACLEIA SALBAKÈ, CENTRE MÉDICAL AU HAUT-EMPIRE

Cecile Nissen\*

## I. Introduction

La cité d'Heracleia Salbakè s'élevait dans le Nord-Est de la Carie, à environ 25 km au sud d'Aphrodisias. Elle prenait place au cœur du plateau de Tabai, dans une région montagneuse isolée des terres voisines par de hautes chaînes de montagnes<sup>2</sup>. Le site d'Heracleia Salbakè est aujourd'hui occupé par le village turc de Vakıf, sur une faible colline. Suite à la réoccupation du lieu et à la récupération massive de blocs de pierre, il ne reste que très peu de vestiges de la cité héracléote. Les seules ruines antiques encore visibles sont celles du mur de la basse époque, ainsi que celles du stade au sud de ce mur. Malgré ces restes archéologiques extrêmement décevants, Heracleia Salbakè conserve un grand intérêt par son matériel épigraphique d'une immense richesse. Parmi les nombreuses inscriptions qu'elle a livrées, une dizaine, datées du Haut-Empire romain, citent des médecins.

La médecine rationnelle a donc connu un développement exceptionnel dans cette cité carienne. Mais, la médecine sacerdotale y était également en faveur sous l'Empire. La documentation numismatique atteste l'implantation, à la même époque, du culte d'Asclépios, le dieu grec de la médecine. Il convient dès lors de s'interroger sur les éventuelles relations nouées entre les médecines religieuse et rationnelle.

## II. Les médecins actifs à Heracleia Salbakè

### A. Les sources épigraphiques

Les inscriptions nous révèlent la présence à Heracleia Salbakè d'au moins huit médecins distincts. Dans les documents épigraphiques, un seul des praticiens héracléotes est désigné par le substantif *ιατρός*, plus exactement sa forme ionienne *ιητήρ*<sup>3</sup>, tandis que six de ses confrères sont qualifiés d'*ἀρχιατρός*.<sup>4</sup> Enfin, un dernier personnage est présenté comme un spécialiste de *ἰατρικῆς τέχνης*.<sup>5</sup> Si *ιατρος* est, dans le monde grec, le terme le plus usuel qui désigne le médecin<sup>6</sup>, le statut d'*ἀρχιατρός* suscite aujourd'hui encore diverses interrogations<sup>7</sup>. Selon les époques et les régions, le nom d'*ἀρχιατρός* a été réservé aussi bien à des médecins de cour qu'à des médecins civiques.

Parmi les six *archiatroi* des inscriptions d'Héraclée, quatre exerçaient la médecine dans un cadre local, agissant au service des habitants de la ville. Ils sont célébrés par des inscriptions funéraires ou honorifiques offertes par leur famille ou par la cité. Leur renommée ne semble donc pas avoir dépassé les limites d'Heracleia Salbakè. Les deux autres, en revanche, ont occupé la charge

\* e-mail: cecile.nissen@student.ulg.ac.be

de médecin de cour à Rome. Le premier, Statilios Crito, était en poste sous Trajan<sup>8</sup>, tandis que le second, Statilios Attalos, s'est illustré sous les règnes d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle et de Lucius Verus<sup>9</sup>. Ces deux praticiens appartenaient à la même famille héracléote, les Statilii, dont un troisième membre porte également le titre d'*archiatros* dans une inscription<sup>10</sup>. Nommé Statilios Artémidôros, il semble avoir exercé uniquement dans sa cité. Grand-oncle d'Attalos, Artémidôros a sans doute vécu dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Il devait donc être sensiblement contemporain de Criton, peut-être un peu plus jeune.

## **B. L'apport des sources littéraires, en particulier de Galien**

La plupart des médecins héracléotes nous sont donc exclusivement connus par les témoignages épigraphiques. Cependant, deux d'entre eux bénéficient de l'apport des sources littéraires. De fait, T. Statilios Crito et son parent Statilios Attalos sont mentionnés par Galien, ainsi que par quelques auteurs grecs et latins en ce qui concerne Criton.

### **1. T. Statilios Crito, pharmacologue et médecin de Trajan**

T. Statilios Crito<sup>11</sup> est sans conteste le médecin héracléote le plus célèbre. Son nom est conservé sur trois inscriptions<sup>12</sup> mises au jour à Héraclée. Deux d'entre elles mentionnent son statut d'ἀρχιατρός : elles indiquent, en outre, le contexte dans lequel il exerçait, à savoir la cour impériale sous Trajan. Plus que le médecin personnel de l'empereur, Criton est présenté comme son procureur et son ami. Il appartenait donc au cercle fermé des personnages les plus proches de l'empereur.

Dans ses *Epigrammes*, Martial<sup>13</sup> se fait l'écho du savoir-faire médical de son contemporain Criton. La datation de ce texte indique que le praticien héracléote était déjà réputé à Rome autour de 96 ap. J.-C.<sup>14</sup> Son prestige était tel qu'il fut rapidement engagé à la cour impériale au service de Trajan. Il est, en tout cas, certain qu'il accompagna l'empereur lors de sa campagne contre les Daces entre 101 et 106 ap. J.-C.<sup>15</sup> Il rédigea d'ailleurs, à cette occasion, un ouvrage historique intitulé les *Getika*, dans lequel il relatait cette expédition<sup>16</sup>.

Outre les *Getika*, Criton est l'auteur de deux grands ensembles médicaux<sup>17</sup>, les Κοσμητικά en quatre livres, ainsi qu'un ouvrage de pharmacologie en cinq livres, dont le titre était peut-être Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων (*Sur les médicaments simples*)<sup>18</sup>. Ces deux traités nous informent sur les secteurs médicaux dans lesquels s'était spécialisé le médecin de Trajan, à savoir la cosmétique et la pharmacologie. De nombreux extraits des deux ouvrages de Criton nous sont parvenus par l'intermédiaire de Galien (129-entre 210 et 216). Dans ses écrits consacrés aux médicaments composés (Περὶ φαρμάκων συνθέσεως) et aux antidotes (Περὶ ἀντιδότων), le Pergaménien mentionne près de quarante fois son prédécesseur héracléote<sup>19</sup>. Dans le domaine pharmacologique, Criton représentait manifestement une des principales autorités utilisées par Galien<sup>20</sup>. Si l'on considère les citations littérales extraites de son œuvre pharmacologiques, le médecin de Trajan occupe la cinquième position parmi les sources galéniques<sup>21</sup>.

A côté de cette importante œuvre pharmacologique, Criton s'est également intéressé aux questions cosmétiques. Ses fonctions à la cour impériale l'ont, sans doute, incité à développer ses connaissances dans le domaine des soins apportés au corps. Il mit par écrit son savoir dans ce domaine dans ses *Kosmetika*. Galien signale diverses recettes cosmétiques rapportées par Criton, telles des préparations capillaires destinées à la teinture des cheveux ou à la lutte contre la calvitie<sup>22</sup>.

## 2. Statilios Attalos, médecin de Marc Aurèle et de Lucius Verus

Les inscriptions nous révèlent qu'un second membre de la famille des Statilii a exercé la charge de médecin personnel de l'empereur. Deux inscriptions honorifiques héracléotes citent Στ. Ἄτταλος ἀρχίατρος Σεβαστῶν<sup>23</sup>. Cette dénomination ne laisse planer aucun doute quant au statut du médecin St. Attalos : il était au service «des Empereurs». L'identité des dirigeants à la cour desquels il s'est illustré est indiquée par le terme Σεβαστῶν. Bien que cette appellation puisse, à première vue, sembler imprécise, le choix du pluriel ne peut désigner que Marc Aurèle et Lucius Verus. Les deux fils adoptifs d'Antonin le Pieux se sont, en effet, partagé le pouvoir à la mort de leur père, entre 161 et 169 ap. J.-C.

La numismatique confirme la datation de l'activité de St. Attalos: il a offert, dans sa patrie, trois émissions monétaires frappées sous Antonin le Pieux et Marc Aurèle<sup>24</sup>. La légende de ces monnaies précise le statut d'Attalos, qui est déjà qualifié d'ἀρχίατρος sur les émissions remontant à l'époque d'Antonin (138-161). Pareille mention ne signifie cependant pas que St. Attalos occupait déjà ses fonctions de médecin, à la cour du dit empereur. Comme on l'a signalé ci-dessus, le titre d'*archiatros* était porté aussi bien par des médecins royaux, notamment sous l'Empire romain, que par des médecins civiques. Il est donc possible que St. Attalos ait d'abord été actif dans sa ville natale sous le règne d'Antonin, avant de devenir le médecin personnel des empereurs Lucius Verus et Marc Aurèle.

De l'activité médicale proprement dite de St. Attalos, les inscriptions ne nous apprennent rien. Cependant, comme pour Criton, Galien complète à nouveau notre information. De fait, St. Attalos était le contemporain du grand médecin pergaménien (129-entre 210 et 216)<sup>25</sup>. Or, Galien<sup>26</sup> rapporte, dans la *Méthode thérapeutique*, un incident qui, dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>27</sup>, l'a opposé, à Rome, à un médecin du nom d' Ἄτταλος. Voici les faits. Disciple du fameux Soranos d'Ephèse<sup>28</sup>, l'Attalos susnommé était un membre de l'"école" méthodique abhorrée par Galien. Il soignait alors Théagène, un célèbre philosophe cynique, atteint d'un phlegmon au foie. Galien lui conseille de modifier le traitement, afin d'ajouter des produits astringents aux seuls remèdes relâchants appliqués jusque-là sur le foie du malade. Mais, Attalos refuse d'écouter les conseils du Pergaménien, lui assurant qu'après trois ou quatre jours de son traitement, Théagène sera guéri. Galien conclut ironiquement son récit par l'annonce de la mort du philosophe, ... à la plus grande surprise de son médecin!

Cet extrait galénique nous apporte un éclairage unique sur la pratique médicale de Statilios Attalos, si du moins il se réfère réellement au médecin héracléote. De fait, Galien ne donne que peu de renseignements sur l'identité de ce praticien: il précise uniquement son nom ainsi que sa formation méthodique. En l'absence du nom de famille Statilios, il est impossible d'affirmer catégoriquement que l'Attalos de la *Méthode thérapeutique* est le St. Attalos des inscriptions d'Héraclée. Cette identification est néanmoins très probable vu la convergence de divers éléments les concernant. L'Attalos de Galien et celui d'Héraclée étaient actifs dans le même lieu, Rome, et à la même époque, sous Marc Aurèle. Tous deux jouissaient d'une grande renommée, puisque l'un était chargé du traitement d'un célèbre philosophe de l'époque<sup>29</sup>, alors que l'autre avait été engagé à la cour impériale. Il serait étonnant que deux éminents médecins, portant le même nom se soient illustrés simultanément à Rome.

### III. Le culte d'Asclépios à Heracleia Salbakè

Les cultes héracléotes nous sont essentiellement connus par les sources numismatiques<sup>30</sup>. Comme le suggère le nom de la cité, la divinité majeure du panthéon local était Héraclès; la fondation et la protection de la ville étaient, en effet, placées sous son patronage. En revanche, il est, à première vue, plus surprenant de constater que la deuxième place dans les cultes était occupée par Asclépios<sup>31</sup>, le dieu-médecin de la mythologie grecque. Fils d'Apollon et d'une mortelle, Asclépios apprend la médecine auprès du centaure Chiron; de retour parmi les hommes, il met ses compétences médicales à leur service. Son habileté est telle qu'il découvre le moyen de les ressusciter, provoquant la colère de Zeus qui le foudroie. Dès le V<sup>e</sup> s. av. J.-C., il devient, chez les Grecs, le dieu de la médecine par excellence. Sa renommée de guérisseur n'a alors cessé de s'amplifier si bien que, pour le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, plus de 320 sanctuaires asclépieiens ont été recensés dans l'ensemble du monde grec et romain<sup>32</sup>. Ses *temenoi* fonctionnent comme de véritables centres de cures; les fidèles touchés par la maladie s'y rendent en pèlerinage afin de demander au dieu la guérison. Ils y pratiquent l'incubation<sup>33</sup>: ils dorment une ou plusieurs nuits dans l'enceinte sacrée, dans l'attente d'un rêve par lequel le dieu leur accorde la guérison immédiate ou leur révèle le traitement approprié à leurs maux.

A Heracleia Salbakè, plusieurs types monétaires portent l'effigie d'Asclépios, mais aussi de sa fille Hygie<sup>34</sup>, son assistante favorite. Parfois présentée comme l'épouse du dieu, elle était conçue comme une personnification de la Santé. Sous Marc Aurèle, l'image du fils d'Apollon assis est reproduite, sur des monnaies, au revers du buste de l'empereur<sup>35</sup>. Le même motif orne le revers d'émissions impériales pseudo-autonomes en association avec le buste d'une assemblée civile sur l'avvers<sup>36</sup>. De même, Hygie apparaît également sur une monnaie pseudo-autonome<sup>37</sup>. La présence d'Asclépios et d'Hygie sur des frappes pseudo-autonomes est un premier indice de l'importance accordée aux cultes des dieux guérisseurs dans la cité. En effet, sous l'Empire romain, les émissions pseudo-autonomes résultaient d'une faveur accordée par l'empereur ou le gouverneur; l'un ou l'autre autorisait certaines cités à frapper des monnaies dépourvues de l'effigie impériale, à laquelle l'avvers était généralement réservé. Les deux faces étaient alors ornées de motifs en rapport avec la ville, tels l'un de ses principaux dieux et des personnifications du peuple ou des institutions. Or, sur les frappes pseudo-autonomes héracléotes, ce sont précisément Asclépios et sa fille qui ont été choisis en tant que dieux représentatifs de la ville. Ils devaient donc occuper une position éminente au sein des cultes urbains.

Le succès de la dévotion asclépieienne est confirmé par une monnaie d'*homonoia* entre Héraclée et la ville voisine de Laodicée du Lycos<sup>38</sup>, située quelque 25 km au nord. Sur pareilles monnaies d'alliance entre deux villes, il est d'usage que chacune des deux cités soit représentée par un motif. Dans le cas présent, le revers d'une émission datée de Commode (180-192), met face à face Zeus debout et Asclépios assis, le premier symbolisant Laodicée, le second Héraclée. Si le choix de Zeus est tout à fait conforme à la position dominante qu'occupait le maître de l'Olympe dans les cultes laodicéens, la présence d'Asclépios à ses côtés est plus inattendue et confirme l'importance acquise par le dieu de la médecine dans la cité héracléote.

Or, la domination asclépieienne correspond précisément à l'épanouissement de la médecine rationnelle au cœur de la ville et en dehors, avec la présence de St. Attalos à la cour impériale. Les cultes thérapeutiques se seraient dès lors développés de concert avec la médecine laïque. Vu l'incapacité des médecins, aussi compétents soient-ils, à apporter une solution à tous les maux, les dieux guérisseurs auraient constitué une alternative pour les malades.

Les monnaies nous offrent d'ailleurs une preuve des relations étroites nouées entre les deux formes de pratique médicale. Nous possédons plusieurs émissions monétaires<sup>39</sup> qui ont été offertes aux *neoi* de la cité par Statilios Attalos en personne. Le terme de *neoi*<sup>40</sup> désignait, dans le monde grec, une catégorie d'âge, à savoir les jeunes hommes entre 18 et 30 ans, souvent mentionnés en lien avec le gymnase. Sur les frappes héracléotes, le nom du donateur, l'*archiatros* Attalos, entoure l'image d'un dieu au revers. Trois types nous sont parvenus avec trois divinités différentes, à savoir Héraclès, Asclépios et Artémis. L'avvers est occupé par l'effigie impériale, en l'occurrence la tête d'Antonin le Pieux ou celle de Marc Aurèle.

La présence d'Héraclès, au revers ou au droit, est doublement justifiée, puisqu'il était considéré comme le grand dieu protecteur de la ville, mais aussi comme le patron des exercices gymniques, en relation directe avec les *neoi*. De même, la place octroyée à Artémis s'explique sans doute par la protection qu'elle assurait à la jeunesse. En revanche, le choix d'Asclépios dépend sans doute de la personnalité du donateur de ces monnaies. En sa qualité d'*archiatros*, Attalos se devait de rendre hommage au dieu de la médecine. Asclépios demeura tout au long de l'Antiquité, le protecteur divin des médecins, le garant de l'activité médicale. Les médecins laïcs défendaient, certes, une approche rationnelle de la médecine; ils refusaient toute explication divine ou surnaturelle des maladies. Néanmoins, ils ne se sont jamais opposés à la médecine sacerdotale, à l'intervention thérapeutique divine<sup>41</sup>. Ils prônaient évidemment d'autres traitements, mais ils n'ont jamais nié le pouvoir guérisseur des dieux. Leur incapacité même à guérir tous les maux les forçait à admettre que, face à certaines affections, seuls les dieux pouvaient soulager les malades.

Du reste, les médecins laïcs sont restés profondément attachés à Asclépios. Ils lui étaient liés par l'art; ils exerçaient une τέχνη dont Asclépios était le plus illustre représentant. La dévotion asclépieienne s'est ainsi maintenue chez les médecins grecs, puis romains<sup>42</sup>. St. Attalos, comme l'ensemble de ses confrères, reconnaissait donc en Asclépios, son protecteur divin. C'est pourquoi, il a décidé de lui consacrer l'une des émissions monétaires dont il était le donateur.

#### **IV. Conclusion: interactions des médecines religieuse et rationnelle à Heracleia Salbakè**

L'étude des inscriptions, complétées, le cas échéant, par les textes, nous a donc révélé le formidable développement de la médecine dans la cité carienne d'Heracleia Salbakè tout au long du Haut-Empire. Malgré leur compétence, les médecins héracléotes ne constituaient pas l'unique recours des malades. D'après les monnaies, le culte du dieu-médecin Asclépios a, en effet, connu son plus bel épanouissement à Héraclée sous le Haut-Empire. Dans cette cité carienne, comme dans l'ensemble du monde antique, la population a toujours maintenu sa confiance en le pouvoir guérisseur d'Asclépios. Les médecins eux-mêmes ne se sont, par ailleurs, pas détachés du culte asclépieien. Ils étaient conscients des limites de leur art et sont demeurés fidèles à celui qu'ils considéraient comme leur protecteur divin. Les émissions monétaires offertes par Attalos et frappées à l'effigie d'Asclépios en sont la preuve. Médecines religieuse et rationnelle ont ainsi coexisté au sein de la cité héracléote, apparaissant comme des recours complémentaires, et non comme des pratiques antinomiques.

## Notes

- 1- Sur la ville d'Heracleia Salbakè, sa localisation, la géographie physique de la région où elle se trouve, cf. L. et J. Robert, *La Carie. Histoire et géographie historique avec le recueil des inscriptions antiques*, t. II. *Le plateau de Tabai et ses environs*, Paris, 1954, p. 17-18, 22-39 (géographie du plateau de Tabai), 153-230 (Heracleia Salbakè).
- 2- Au nord, la limite du pays est marquée par le Baba Dağ, à l'est par le Boz Dağ et au sud par le Sandras Dağ et les montagnes de Muğla. Quant à la frontière occidentale, elle est matérialisée par un profond ravin, la dépression du Yenidere.
- 3- *Id.*, p. 187 (n°88).
- 4- *Id.*, p. 167 (n°49), 170 (n°57, 58), 178 (n°75), 179 (n°76, 77), 197 (n°115).
- 5- *Id.*, p. 177 (n°70B).
- 6- Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1999, s. v. *ijavomai*, p. 453.
- 7- Cf. V. Nutton, *Archiatry and the Medical Profession in Antiquity*, in *PBSR*, 45, 1977, p. 191-226.
- 8- Robert, *op. cit.*, p. 178, n°75, 167, n°49; H. Engelmann *et al.*, *Die Inschriften von Ephesos*, Teil III, Bonn, 1980 (*I. K.*, 13), p. 118-119 (n°719).
- 9- Robert, *op. cit.*, p. 179, n°76, 77.
- 10- Robert, *op. cit.*, p. 179 (n°77).
- 11- Sur T. Statilios Criton, cf. *RE*, s. v. Kriton 7 (Kind, 1922), col. 1935-1938; Buckler, *op. cit.*, Beibl. 5-8; G. Marasco, *I medici di corte nell'impero romano: prosopografia e ruolo culturale*, in *Prometheus*, 28, 1998, p. 256-257, n°39; G. Marasco, *I medici di corte nella società imperiale*, in *Chiron*, 28, 1998, p. 278; *Neue Pauly*, s. v. Statilios Kriton (Touwaide, 2001), col. 921-922.
- 12- Robert, *op. cit.*, p. 167 (n°49), 178 (n°75), 201 (n°126).
- 13- Martial, *Epigrammes*, XI, 60, 6.
- 14- Cf. Buckler, *op. cit.*, Beibl. 5; G. Marasco, *I medici di corte nell'impero romano: prosopografia e ruolo culturale*, in *Prometheus*, 28, 1998, p. 256. - De fait, le livre XI des *Epigrammes* de Martial a été publié au début de l'année 97 ap. J.-C., ce qui signifie que les textes qu'il contient ont été rédigés quelque temps auparavant.
- 15- Joh. Lyd., *De mag.*, II, 28. - La présence de Criton en Dacie est assurée; il n'est cependant pas possible de déterminer si le médecin héracleote a pris part aux deux campagnes daciques (en 101, puis en 106 ap. J.-C.), ou à une seule.
- 16- Cf. *FGrHist*, 200, F1-8.
- 17- Sur les œuvres médicales de Criton, cf. *RE*, s. v. Kriton 7 (Kind, 1922), col. 1936-1938.
- 18- Galien désigne cet ouvrage tantôt par l'appellation ἡ φαρμακτικὴ βιβλος, au singulier ou au pluriel (*Pharmacologie*), tantôt par l'intitulé Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων, qui devait être son titre. Cf. Kind, *op. cit.*, col. 1936; Touwaide, *op. cit.*, col. 921-922.
- 19- La liste des passages pharmacologiques tirés de Criton chez Galien a été dressée par C. Fabricius, *Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologuen*, Berlin-New York, De Gruyter, 1972, p. 192.
- 20- Sur les anciens pharmacologues cités par Galien, cf. *id.*, en particulier p. 190-192 sur Criton.
- 21- Douze citations intégrales de Criton sont reproduites par Galien. Cf. *id.*, p. 66. - Dans ses traités consacrés à la pharmacologie, Galien se montre soucieux de proposer à ses lecteurs un enseignement théorique, mais aussi pratique. C'est pourquoi il insère, dans son discours, de nombreuses recettes de compositions empruntées à ses devanciers, dont Criton: ses disciples pourront ainsi s'exercer en préparant les meilleurs médicaments hérités de la tradition. Cf. J.-M. Jacques, *La méthode de Galien pharmacologue dans les deux traités sur les médicaments composés*, in A. Debru (ed.), *Galen on Pharmacology. Philosophy, History and Medicine*, Leyde, 1997 (*Studies in Ancient Medicine*, 16), p. 103-129.
- 22- Galien, *Comp. sec. loc.*, I, 3 (t. XII, p. 446-449, K.).
- 23- Robert, *op. cit.*, p. 179 (n°76-77). - Sur Statilios Attalos, cf. *RE*, s. v. Attalos 18 (J. Benedum, 1974), col. 63-66; G. Marasco, *I medici di corte nell'impero romano: prosopografia e ruolo culturale*, in *Prometheus*, 28, 1998, p. 256, n°38; G. Marasco, *I medici di corte nella società imperiale*, in *Chiron*, 28, 1998, p. 278; *Neue Pauly*, s. v. Statilius II.1. Attalus (Nutton, 2001), col. 922.
- 24- *Id.*, p. 220.
- 25- D'après les données autobiographiques renfermées par son impressionnante œuvre littéraire, Galien s'est installé, une première fois, à Rome entre 162 et 166 ap. J.-C.; mais c'est seulement lors de son second séjour romain, dès 169 ap. J.-C., qu'il a exercé ses talents au profit des membres de la cour, en l'occurrence le jeune prince Commode et son père l'empereur Marc Aurèle, mais aussi, plus tard, Septime Sévère. Sur l'activité de Galien à la cour romaine, cf. P. Moraux, *Galien de Pergame. Souvenirs d'un médecin*, Paris, 1985, p. 101-103, 105-107, 131-139; G. Marasco, *Medici alla corte dei Cesari: funzioni e metodi terapeutici*, in *Medizinhistorisches Journal*, 32, 1997, p. 284-297.
- 26- Galien, *De methodo medendi*, XIII, 15 (t. X, p. 909-916, K.). - Sur ce passage de Galien, cf. H. Schöne, *TO TOY TPAIANOY ΓΥΜΝΑΣΙΟΝ bei Galenos*, in *Hermes*, 52, 1917, p. 106-107.
- 27- L'épisode dont il est question mentionne la mort du philosophe Théagène, ce qui indique une date avancée dans le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., puisque ce Théagène était l'élève de Peregrinos Proteus (env. 100-165 ap. J.-C.)
- 28- Pour Soranos d'Ephèse (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.): *RE*, s. v. Soranos (Kind, 1927), col. 1113-1130; Soranos d'Ephèse, *Maladies des femmes*, t. I, (texte établi, traduit et commenté par P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas), Paris, PUF, 1988, (coll. Budé), p. XXIII-XXX (introduction par D. Gourevitch); *Neue Pauly*, s. v. Soranos (W. A. Reus, 2001), col. 739-741.

- 29- Galien précise que tout le monde était au courant du traitement de Théagène, à cause de la réputation attachée à son nom, lui qui, chaque jour, donnait des discussions publiques dans le gymnase de Trajan. Cf. *id.*, XIII, 15, l. 6-8 (t. X, p. 909, K.). Sur le cynique Théagène de Patras, au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., cf. *Neue Pauly*, s. v. Theagenes 5 (M. O. Goulet-Caze, 2002), col. 248-249.
- 30- L'épigraphie notamment ne nous procure que peu d'informations relatives à la vie culturelle d'Héraclée. En ce qui concerne Asclépios, une seule inscription renferme un nom théophore du dieu médecin, en l'occurrence Ἀσκληπιᾶδον. Cf. Robert, *op. cit.*, p. 193, n°104.
- 31- Pour Asclépios: Roscher, s. v. Asklepios (Thraemer), col. 615-641; *RE*, s. v. Asklepios (Thraemer, 1896), col. 1642-1697; *LIMC*, s. v. Asklepios (B. Holtzmann, 1984), p. 863-897; *OCD*, s. v. Asclepius, p. 187-188. - L'ensemble des témoignages littéraires ainsi qu'épigraphiques relatifs à Asclépios et connus en 1945 ont été rassemblés et publiés dans E. J. et L. Edelstein, *Asclepius. A Collection of the Testimonies*, vol. I, Baltimore, 1945.
- 32- Cf. Holtzmann. *op. cit.*, p. 865. - Pour la seule Grèce, y compris les îles, Semeria a dénombré pas moins de 59 sanctuaires d'Asclépios. cf. A. Semeria, *Per un censimento degli Asklepieia della Grecia continentale e delle isole*, in *ASNP*, 16, 4, 1986, p. 931-958.
- 33- Sur l'incubation médicale, voir Daremberg, s. v. Incubatio (H. Lechat, 1900), p. 458; M. Delcourt, *Les grands sanctuaires de la Grèce*, Paris, 1947, p. 94-113.
- 34- Sur Hygie, voir Roscher, s. v. Hygieia (E. Thraemer), col. 2772-2792; *RE*, s. v. Hygieia (Tambornino, 1914), col. 93-97; *LIMC*, s. v. Hygieia (F. Croissant, 1990), p. 554-572; *OCD*, s. v. Hygieia, p. 734-735.
- 35- Robert, *op. cit.*, p. 227, n. 14; *BMC Caria*, p. 120, n°26, 27; Head, *HN<sup>2</sup>*, p. 620.
- 36- Selon les types, le droit présente, sous la forme d'un buste féminin, l'image de la βουλή ou de la σύγκλητος, deux assemblées qui participaient à la vie politique des cités grecques. Robert, *op. cit.*, p. 227, n. 15; *BMC Caria*, p. 116, n°5-6.
- 37- Robert, *op. cit.*, p. 227, n. 16; *BMC Caria*, p. 117, n°10; Head, *HN<sup>2</sup>*, p. 620.
- 38- Pour les monnaies d'*homonioia* entre Héraclée et Laodicée: Robert, *op. cit.*, p. 218.
- 39- Robert, *op. cit.*, p. 220.
- 40- Sur les *neoi*, cf. *Neue Pauly*, s. v. Neoi (J. Wiesehöfer, 2000), col. 823-824.
- 41- Sur les liens qui unissaient les médecins, en particulier les Asclépiades, à Asclépios, favorisant la pérennité de la dévotion asclépieienne chez les médecins, cf. J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992, p. 284-290.
- 42- Cf. J. Guillermand, *Les sanctuaires guérisseurs et les origines de la médecine scientifique*, in *Archéologie et médecine, VII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire (Antibes, octobre 1986)*, Juan-les-Pins, 1987, p. 23.